

# Rapport d'activités 2017

## Assemblée générale du 3 juillet 2018

### Le soutien aux CAE adhérentes

Après une année consacrée à la mise en application de la Loi ESS notamment sur la mise en œuvre pratique (évolutions statutaires et CESA) en 2016, Copéa a poursuivi son accompagnement et son soutien au CAE adhérentes.

Nous avons répondu à de nombreuses interpellations notamment sur les problématiques de gestion.

La formation « gestion des activités » a été programmée à 3 reprises, elle a réunie 33 participant-es. Une nouvelle formation pour les accompagnant-es a été mise en place, sous forme d'ateliers d'analyse de pratiques professionnelles.

**Sécurisation juridique** des CAE : la base des pratiques et savoirs a continué à s'enrichir. Des travaux conjoints avec Coopérer pour entreprendre et la CG Scop permettent de poursuivre l'élaboration de fiches techniques.

L'outil technique de partage d'informations, le portail Copéa a pris fin en décembre 2017. Il est prévu qu'un nouvel outil collaboratif voit le jour dans le courant de l'année 2018.

Les **entrepreneur-es salarié-es exerçant une activité à caractère agricole** (article L. 722-1 du code rural) relèvent désormais des régimes de protection sociale et d'assurance accidents du travail des salariés des professions agricoles (MSA). La loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 adoptée lundi 4 décembre, adopte ces dispositions dans son article 24, et modifie en conséquence les articles L. 722-20 et L. 751-1 du code rural.

Cette modification est le fruit, notamment, d'un travail démarré avec Henri Cachau en 2016 avec la MSA auquel se sont joints la CGSCOP, Coopérer pour Entreprendre et RENETA.

Nous avons aussi, tout au long de l'année, organisé, des temps d'ateliers et d'**échanges de pratiques** lors des Conseils d'administration (par exemple, la sécurisation de la CAE, la réelle prédominance des entrepreneur-es dans la gouvernance) et des Rencontres.

Un **nouveau membre acteur** : accompagnée pendant un an la CAE Prisme (St Gervais sur Roubion, Drôme) membre du réseau depuis mars 2016 est membre acteur depuis le CA mars 2017.

La CAE Time to Planet (membre depuis 2013) a quitté le réseau en 2017.

2017 est la première année depuis la création du réseau où nous n'avons pas accompagné de nouveau projet de CAE. L'année 2018 débute avec 3 nouveaux projets accueillis et en cours d'accompagnement.

## Bilan accueil de projets

Nous avons reçu en 2017, 19 contacts pour création de CAE. Parmi ces contacts, 16 proviennent du site copea.fr. Les autres contacts font suite à des rencontres ou des connaissances réseau.

Toutes les demandes ont reçu un mail de réponse apportant quelques informations et proposant d'organiser un RV téléphonique. 6 n'ont pas accusé réception de cette proposition, ne donnant de fait pas de suite.

Au total sur les 19 contacts :

- 1 candidature membre accompagné validée en janvier 2018.
- 1 candidature membre accompagné lors du CA de juillet 2018
- 1 ne souhaite pas donner suite à son projet
- 2 considèrent que la CAE n'est pas adaptée à leur projet
- 4 sont en attente.
- 4 ne donnent pas de nouvelles

Nous avons pensé que l'entrée en vigueur de la Loi ESS et de l'existence officielle des CAE aurait pu entraîner un afflux de projets de nouvelles coopératives pourtant le nombre de contacts 2017 est inférieur à celui de 2016 (26 contacts en 2016).

Le premier semestre 2018 annonce une année différente car Copéa a reçu depuis le début de l'année une 15aine de demandes.

## Les Rencontres

Les Rencontres de Copéa ont eu lieu à Sète les 20, 21 et 22 septembre 2017.

Temps d'échanges sur les pratiques et les évolutions des CAE, elles ont rassemblé plus 120 de participant·es, les permanents, entrepreneurs - associés de 30 CAE adhérentes et non adhérentes ainsi que des partenaires et invités dont Pierre Auriou, directeur adjoint de l'URScop Languedoc-Roussillon, Nicolas Scalbert, Délégué CAE de la CGScop ainsi qu'une délégation tchèque de la Coopérative BEC.



Les Rencontres permettent de se rendre compte de la richesse et la diversité que proposent les CAE sur leurs territoires et plus généralement ce qu'elles apportent au développement du mouvement coopératif.

En 2017, la commission d'organisation des Rencontres a souhaité que ces Rencontres soient sous le signe d'ateliers de qualité, de sujets variés, proposés avec une animation étonnante et détonante pour des rencontres passionnées entre coopératrices et coopérateurs avec une attention particulière portée aux entrepreneur·es ...

Les ateliers :

<p><b>Les CAE, deux ans après la Loi</b> en Séance plénière</p>
<p><b>Accompagnement</b> - posture de l'accompagnant dans le cadre collectif <u>Intervenant</u> : Jean-Jacques MAGNAN (Solstice)</p>
<p><b>Modèle économique</b> <u>Intervenants</u> : Frédéric DO (Ariac) et Fabrice NICOL (Prisme)</p>
<p><b>Question environnementale</b> <u>Intervenant</u>: Yann LOPPION (Synercoop)</p>
<p><b>La charte de Copéa</b> <u>Intervenants</u> : Fabrice NICOL (Prisme) et Germain LEFEBVRE (Oxalis)</p>
<p><b>L'activité de formation professionnelle dans nos CAE</b> <u>Intervenantes</u> : Anne BONNIER (Elycoop) et Claire GILMAN (3Bis)</p>
<p><b>Découverte des CAE de filières</b> <u>Intervenant·es</u> : Laurence DUCROT (Cabestan), Joseph LE BLANC (Terracoopa) et Anita PROTOPAPPAS (Coopetic)</p>
<p><b>Co-working et CAE</b> <u>Intervenante</u> : Laura FLORES (Crealead)</p>
<p><b>Un peu de technique</b> Comptabilité, gestion ... <u>Intervenant</u> : Henri CACHAU (Copéa)</p>
<p><b>Vers un sociétariat obligatoire choisi</b> <u>Intervenantes</u> : Claire GILMAN (3 Bis) et Catherine BERTHONNECHE (Mosaïque)</p>
<p><b>Interconnaissance des CAE</b> <u>Intervenantes</u> : Valérie VANDEPUTTE (Solstice) et Sandrine MATHON (Crealead)</p>
<p><b>Les Rencontres Idéales</b> <u>Intervenant·es</u> : les membres de la Commission d'organisation des Rencontres</p>
<p>* <b>CAE c'est à nous</b> une entreprise partagée <u>Intervenante</u>: Andrea NDJAMENI (Crealead)</p>
<p>* <b>Financement des entrepreneurs</b> <u>Intervenante</u> : Angélique FRANCESCATTI (Crealead)</p>
<p>* <b>Intelligence collective</b> <u>Intervenante</u> : Catherine BERTHONNECHE (Mosaïque)</p>
<p>* <b>Réseaux sociaux</b> <u>Intervenant</u>: Christophe NICOLAU BERGERET (Crealead)</p>
<p><b>CAE agricoles et para-agricoles</b></p>

\* **les ateliers** notés en bleu ont été conçus pour intéresser, aussi, les entrepreneur·es des CAE

Les participant·es ont pu assister à plus d'une quinzaine d'ateliers (50 heures) dont un atelier sur le Sociétariat et la gouvernance et un autre sur le modèle économique de la CAE qui ont fait salle comble.

Une **transcription** sous forme de synthèse ou de mémo a été faite pour (presque) tous les ateliers et partagée avec tout·es les participant·es.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, tout au long de ces Rencontres, 2 représentantes du projet coopératif BEC (République tchèque).

## Formation

Copéa est un organisme de formation qui propose des formations aux CAE et aux porteuses et porteurs de projets de CAE

Concernant le **public**, les formations sont ouvertes à tous : équipes support, dirigeant·es, entrepreneur·es.

Les participant·es sont surtout les membres des équipes support et les dirigeant·es des CAE membres de Copéa. En 2017 nous avons accueillis lors de ces formations 7 personnes travaillant dans des CAE hors réseau Copéa.

**5 modules de formation** ont été dispensés pour 65 stagiaires.

Gestion des activités - 3 jours (Marseille, Paris et Montélimar) - 33 participant·es

Excel - 1 jour (Marseille) - 5 participant·es

Organisation et gestion d'une CAE - 1 jour (Lyon) - 9 participant·es

Fin du module de la formation accompagnement individuel & collectif au sein d'un système - 2 jours -11 participant·es

Analyse de pratiques professionnelles - 4 jours -7 participant·es

Datadock : Copéa est référencable depuis l'été.



## Instances

7 réunions du Bureau :

6 réunions physiques : 12 janvier, 16 février, 26 avril, 26 juin, 8 septembre et 1<sup>er</sup> décembre

1 réunion téléphonique : 9 octobre

1 réunion de Bureau élargi : 17 octobre

3 réunions du Conseil d'Administration : mars à Paris, mai à Bordeaux et septembre à Sète.



Assemblée Générale : mai à Bordeaux

Aussi, diverses Commissions se réunissent régulièrement en fonction des sujets et actualités de l'association : Commission Formation, Commission Rencontres et Commission de Suivi de la Charte.

## Les chiffres 2017

26 coopératives du réseau ont transmis leurs chiffres 2016

### Chiffres 2016

CA 50 millions d'euros HT  
Rémunération brute : 14 millions d'euros  
2241 entrepreneurs  
889 associés

## Rapprochement des deux réseaux de CAE : Copéa et Coopérer pour Entreprendre

Tout au long de l'année, le travail de rapprochement entre Copea et Coopérer pour entreprendre s'est poursuivi.

Après les travaux menés ensemble sur la Loi créant le statut de CAE et le CESA, un groupe de travail composé de représentants de Copéa (Laurence Ducrot, Eric Guibourdenche et Henri Cachau) et de CPE (Dominique Babilotte, Stéphane Bossuet et Alain Bouchon) s'est réuni régulièrement. La CGScop (Nicolas Scalbert, Amélie Rafael et Adelphe de Taxis du Poët) a participé à ce groupe de travail. Anne-Laure Degris et Caroline Lacoëntre ont rejoint le groupe en fin d'année.

### 11 mai 2017 à Bordeaux

En mai, une journée consacrée à des échanges et discussions entre les CAE des 2 réseaux a été organisée, à Bordeaux.

Cette journée composée essentiellement d'ateliers et d'espaces de rencontres a été organisée par Copéa, Coopérer pour Entreprendre et les CAE locales, Co-actions, Coop&Bât et Coop'Alpha.

Les thèmes des ateliers portaient sur des pratiques et problématiques communes (le sociétariat, le modèle économique, le management, les projets collectifs) permettant aux différentes CAE présentes de faire connaissance.



Aussi, dans le courant de l'année les deux réseaux ont constitué des groupes de travail commun pour :

### Une consultation de compagnies d'assurance

Une vingtaine d'assureurs ont été sollicités. Trois ont répondu. La Macif, l'agence Vallet le Gall (AXA), l'agence Bouveau (Générali).

Le groupe de travail commun aux deux réseaux était composé de Dominique Babilotte (CPE), Alain Bouchon (Aceascope – CPE), Sarah Buih (Solstice – Copéa), Caroline Lacoëntre (Copéa) et Thierry Rousselot (Ouvre boites 44 – CPE).

Après avoir réalisé un cahier des charges portant sur les RC pro généralistes, bâtiment, agriculture, sur les assurances dirigeants, flottes véhicules, stocks ESA, locaux à destination des assureurs, le groupe de travail a étudié les réponses en accordant une attention particulière à certains critères tels que : tarif, niveau de garantie, promesse de service, étendue de la proposition, éthique de la compagnie, valeurs ESS.

Après un premier retour aux assureurs, ce groupe de travail a obtenu de leur part des améliorations sensibles de leurs conditions.

Le groupe de travail a retenu les trois compagnies comme partenaires des deux réseaux pour sur les RC pro généralistes et Bâtiment, avec pour chacune une préconisation.

Le groupe de travail pourra poursuivre en interrogeant les compagnies sur les autres couvertures (locaux, stocks, flotte etc...).

### **La constitution d'une Base de pratiques et de savoirs pour la sécurisation juridique**

Ce groupe de travail commun aux deux réseaux s'est mis en place suite aux rencontres de Bordeaux. Participent pour CPE Yannick Puiset (gérant de Coop&Bat), Henri Cachau pour Copéa et Nicolas Scalbert en support CG Scop.

Le temps de travail est financé sur les fonds de développement de la CGSCOP pour les CAE.

Il est destiné à formaliser les informations techniques et juridiques et à intervenir auprès des administrations pour clarifier et faire évoluer la réglementation propre au CAE.

### **En route vers une alliance politique nationale**

Fin 2017 les deux réseaux sont d'accord pour constituer une alliance politique nationale ayant pour périmètre :

- la communication et la promotion des CAE
- la représentation et le lobbying
- un appui juridique pour sécuriser juridiquement les CAE et les ESA

En ligne de mire, les Etats généraux de toutes les CAE prévus les 13 et 14 septembre 2018 à Paris.

Des consultations préparatoires aux États généraux seront organisées pendant le 1er semestre 2018.

### **Echanges avec le projet tchèque, BEC**

Copéa a été contacté pendant l'été 2017 par des représentant-es d'un projet de réseau de CAE en République Tchèque, BEC, pour un accompagnement.

Copéa a été identifiée pour l'importance de son expérience et permettre d'identifier les problèmes rencontrés et commencer à fonder ce réseau.

Jana Babincová et Eva Škrabalová, 2 représentantes du projet BEC ont participé aux Rencontres.

Laurence Ducrot et Henri Cachau se sont rendu en République tchèque en octobre pour un échange avec les responsables du projet et leurs partenaires.

Le projet a été inspiré de la création des CAE en France (présentation il y a 10 ans), sur un projet européen de création (il n'y a pas d'autres CAE en République tchèque)

Depuis sa création, en 2012, plus de 90 entrepreneurs sont passés par la coopérative pour tester leur activité et capacité à entreprendre, ils ont aussi reçu une formation.


Il s'agit d'un projet innovation sociale financé. Parmi les objectifs annoncés : réaliser une création de réseau dans d'autres régions de la république et diminuer le financement de l'UE.

L'équipe de BEC travaille avec une agence pour l'emploi, l'équivalent de « pôle emploi » qui développe des outils pour financer des actions de politique active de l'emploi.

La CAE est généraliste. On y trouve des activités variées : Couture, informatique, comptable, écrivain, soutien scolaire, cours de langue ...

## Une nouvelle organisation pour l'équipe salariée de Copéa

Henri Cachau, délégué général de Copéa a annoncé son souhait de quitter l'association à la fin 2017. Un Bureau élargi propose une nouvelle organisation pour Copéa coordonnée par Caroline Lacoëntre. L'expertise détenue par Henri doit pouvoir être transmise, un groupe de référent-es assurera les réponses aux questions techniques des CAE membres et l'accompagnement de nouvelles CAE. Des SCOP "marraines" sont aussi proposées pour être l'interlocuteur privilégié des CAE en création. Ce mode d'accompagnement est encore en expérimentation. Un bilan en sera fait fin 2018 pour pérenniser ce fonctionnement ou proposer de nouveaux aménagements à l'accompagnement des nouvelles CAE.

 <p>Accueillir Expérimenter Entreprendre</p>	<p><b>Entrepreneur·e salarié·e associé·e</b> Créer, tester et développer son activité sans s'immatriculer en étant salarié·e et accompagné·e au sein d'un réseau de professionnels</p> <p><a href="http://www.copea.fr">www.copea.fr</a></p>
--	--